La RE2020 et ses composantes Energie et Carbone – Seuils 2025

Champs d'application, niveaux attendus & échéances, et impacts sur la conception & les méthodes de travail

Durée : 2 demi-journées soit 7 heures
Thématique(s) : ACV, Bas carbone, Bois, Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Matériaux biosourcés, RE2020, Réemploi
Date : 12 et 13 novembre 2025 (matins)
Lieu : Formation à distance (classe virtuelle)
Intervenant(s) :Cédric CRETON, Ingénieur et gérant de IMAEE Efficience, la branche AMO-formation du Groupe IMAEE (BE IMAEE)

Une journée de formation pour découvrir la RE2020 et ses champs d'application, comprendre ses objectifs dans un contexte de transition écologique et en lien avec la démarche NEGAWATT.

Ce module a pour objectif d'identifier les évolutions amenées par cette réglementation, de comprendre ses impacts sur les méthodes de travail (d'un point de vue de la conception et de l'approche multi-acteurs) pour l'appliquer dans l'actualité des seuils 2025.

Intitulé précédent du module de formation « Première approche de la RE2020 et de l'empreinte carbone » (module 2022/2023)

Programme de formation

Tour de table – présentations et attentes

La Réglementation Environnementale 2020 dans le neuf

- Origine, contexte, enjeux et définitions
- Approche critique : évolutions / RT 2012 et label E+C-
- Analyse d'un projet RE2020 sur la base de son référentiel
- Impact sur les méthodes de travail : prérequis techniques et approche équipe concepteurs avec le rôle des cotraitants : architectes, économistes, BET.
- Découpage des lots selon la RE2020

Approche ACV Analyse du Cycle de Vie, empreinte carbone & matériaux :

- L'analyse de cycle de vie et la décomposition par lot selon la méthode RE2020
- Revue des outils de calcul : base INIES et configurateurs
- L'empreinte carbone au centre de la démarche de conception
- L'approche "Enveloppe et Système" : de la mise en oeuvre à la déconstruction

Mise en application de la RE2020

- Les seuils 2025 – 2028 – 2031
- Mise en application de la RE2020 sur typologie de bâtiments & zonage climatique (revue de projets)
- Retours d'expériences : les principaux paramètres à maîtriser
- Perspectives sur la rénovation bas carbone
- Echanges avec les participant.e.s

Objectifs de formation

- Connaître la Règlementation Environnementale 2020 et ses champs d'application
- Comprendre les objectifs de cette nouvelle règlementation dans un contexte de transition écologique
- Identifier les évolutions amenées par la RE 2020 vis-à-vis de la RT 2012, et comment l'appliquer à un projet
- Comprendre les impacts de la RE2020 sur les méthodes de travail, d'un point de vue de la conception et de l'approche multi-acteurs
- Appréhender les conséquences des choix de conception dans un projet RE2020 selon les différentes typologies de bâtiments
- Comprendre les liens entre ACV et RE2020
- Connaître les critères et les niveaux de performance, ainsi que les outils de calculs afférents

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- QCM en fin de formation
- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 demi-journées soit 7 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, QCM, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Formation à distance : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

Tarifs de la formation

450 € HT soit 540 € TTC
& tarif préférentiel : 410 € HT soit 492 € TTCpour une inscription à 2 ou +
& pour les anciens stagiaires DDQE : 370 € HT (444 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

05/02/2025

Informations pratiques sur cette formation

Des évolutions amenées par la RE2020 vis-à-vis de la RT2012 au travers de l'expérimentation E+C-, et comment l'appliquer à un projet, ce module a pour objectif de comprendre les impacts de la RE2020 sur les méthodes de travail, d'un point de vue de la conception et de l'approche multi-acteurs.

Contact de la formation

Sophie Charpentier
03 67 10 47 81
sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription
04 72 20 08 95
formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu
SIRET : 539 062 117 00012
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOPI (au titre de la catégorie Actions de formation)